

**CONCEPTION, REALISATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES EN
ATMOSPHERES EXPLOSIBLES**

CERTIFICAT DE CONFORMITE

INERIS XX EX XXXX

En application du code de la consommation (partie réglementaire) – Section 4 : certification des services et des produits autres qu'alimentaires (articles R115-1 à R115-12),

l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial créé par le décret n° 90-1089 du 7 Décembre 1990, déclaré comme organisme certificateur par le Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie par avis de publication au Journal Officiel de la République Française le 27/07/2000,

délivre le présent certificat de conformité au référentiel Ism-ATEX version 1.0 du 23 février 2005 à l'entreprise suivante :

Dénomination de l'entreprise : **Société ou Agence**
adresse
code postal – ville
pays

Portée de la certification : **Phase X installation « ATEX - Électrique »**

Cette entreprise, après examens et audit(s), est reconnue conforme aux spécifications du référentiel ISM-ATEX qui portent sur les règles de conception, de réalisation, de maintenance des installations électriques en ATEX, sur la qualification et la formation des personnes intervenantes ainsi que sur la traçabilité de ces interventions.

Les résultats de ces examens et audit(s) sont consignés dans le dossier de certification INERIS n° XXXX.

La validité du présent certificat prend fin le

Verneuil-en-Halatte, le



Le Directeur de l'Organisme Certificateur
Par délégation
B. PIQUETTE
Directeur Adjoint de la certification